

166
C. 170-3 H.

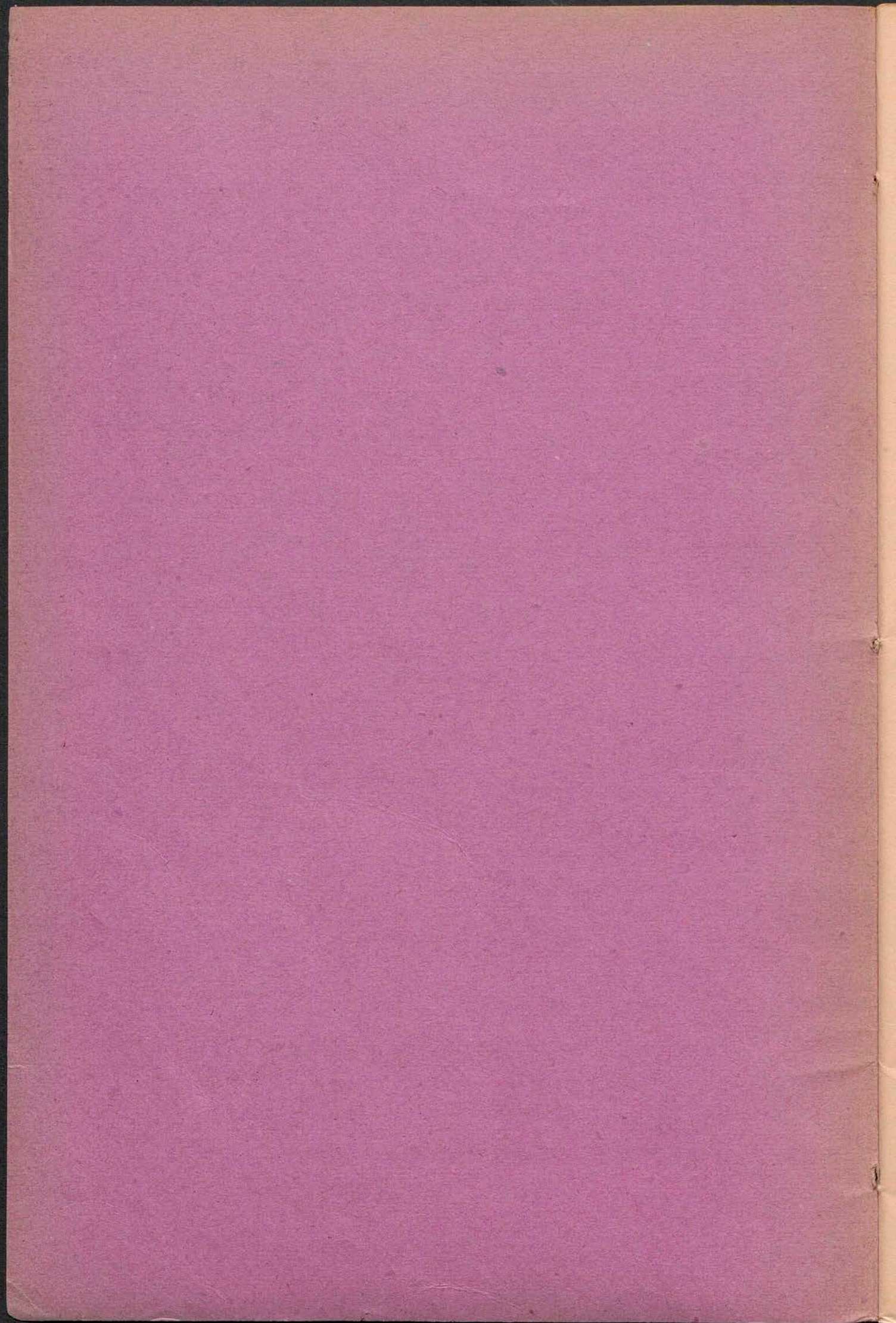
— 4 —

COMMISSION chargée de l'examen du projet de loi, adopté par la Chambre des Députés, ayant pour objet d'autoriser la Caisse d'assurances en cas de décès à faire des **assurances mixtes**.

Nommée le 27 mars 1896.

MM.

- 1^{er} BUREAU : ROGER. *Président*
2^e — LOURTIES.
3^e — DUFOUSSAT.
4^e — ALFRED RAMBAUD.
5^e — MACHEREZ. *Secrétaire*
6^e — POIRRIER (Seine).
7^e — FÉLIX MARTIN.
8^e — ANTOINE GADAUD.
9^e — GUYOT. *Rapporteur*
-



Séance du 30 mars 1896 1

Président M^r Rayer
Secrétaire M^r Maschereau
Opinions des bureaux



1^{er} bureau M^r Rayer déclare que dans le 2^o bureau on a adopté en principe le projet de loi

2^e bureau M^r Loustier dit qu'il n'y a pas eu de discussion et qu'on a approuvé à une façon générale le projet de loi

Les Commissaires des autres bureaux ont fait des déclarations analogues.

M^r Guyot dit qu'il est partisan de la suppression du délai de deux années qui est prévu dans le projet de loi

M^r Gadard pense qu'il est nécessaire de ne pas substituer l'action de l'Etat à ~~la~~ celle du C^o d'assurance.

La Commission décide de s'ajourner à une date ultérieure après les vacances

Le Secrétaire

Le Président

Maschereau

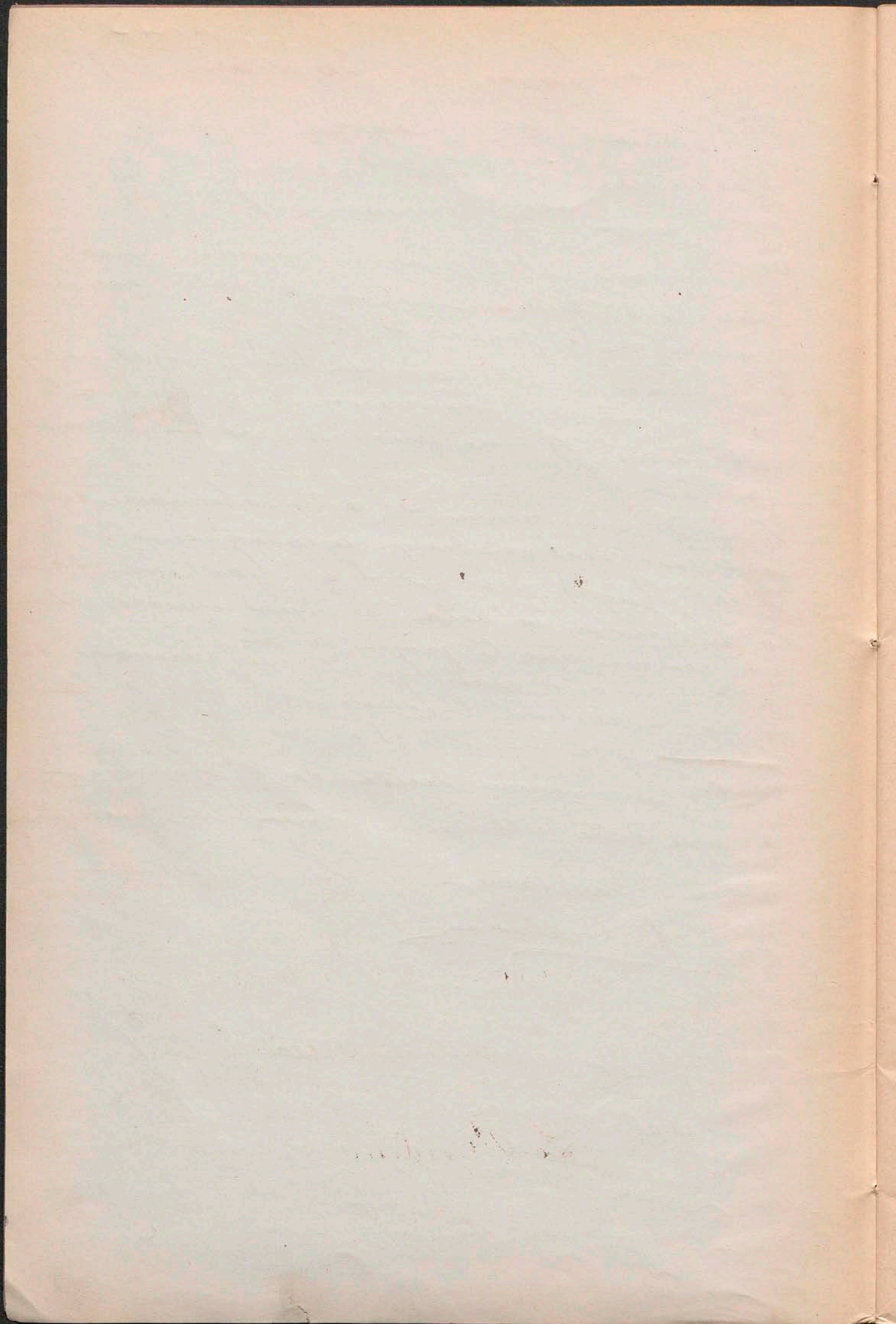
Guyot

Séance du 13 avril 1896

Président M^r Rayer
Présents M^r Guyot, Poirier, F. Martin, Villard, Gadard
Discussion générale — M^r Guyot, Poirier, Félix Martin
Séance finit un peu avant le soir

Le Président

M^r Rayer



Seance du 18 juy

Présents M. Roger Baudouin, Gadant, Poirier
Défenseur Guyot.

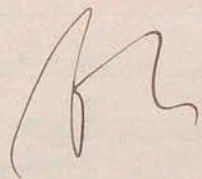
Discussion générale - à la suite de laquelle
M. Guyot est nommé rapporteur - il se réunira la
semaine prochaine et M. le Ministre sera convoqué

Le Président
Muraux

Seance du 29 juy

M. le Ministre ayant déclaré qu'il ne pouvait se rendre à
l'invitation de la Com. des Affaires - vendredi prochain ou le lundi
ou pouvait venir à lundi ou mardi.

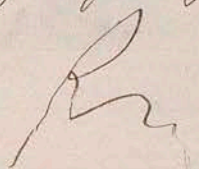
Le Président
Muraux



Seance du 26 juy.

M. le Ministre a déclaré hier jeudi à 11 heures de se
faire entendre par le Sénat qu'il viendrait aujourd'hui
Mars seulement à 3 heures - A 3 heures M. le Ministre
a donné et fourni des explications au sujet de l'art 2 des
propos de loi de la Chambre par lequel on substitue à l'art 2 du projet de loi
noté par la Chambre, le texte de même article proposé par le Gouvernement

Le Président
Muraux



Séance du 30 Juin

Présidence de M. Mayer

M. F. Martin propose d'apporter des modifications au Chapitre d'indemnités
adopté —

M. Félix Kerdan — demande que l'annuité puisse stipuler que
le souven payable à son décès sera 2 moitiés de celle qui lui
sera payable au terme fixe s'il est vivant —

Adopté —

M. Félix Kerdan demande que l'annuité puisse demander
que la pension soit versée par mandat postal tête d'un coupon —

Paradopte

Félix Kerdan

Le Président

Surrogé

Séance du 9^{juin} 1896

Présidence de M. Boyer

M. Guyot donne lecture de son rapport.
Dont les conclusions tendent à l'examen médical
préalable par J à l'adoption des amendements
au projet de gouvernement proposés par M.
Félix Martin, sauf celui relatif à la réversibilité
sur la tête du conjoint qui n'est pas prévue
dans la Caisse nationale des retraites. Sur l'avis du
Grand^e, la Commission, avant de se prononcer définitivement
sur les conclusions du rapport, décide qu'elle
devrait communiquer au ministre compétent, pour avis.

La séance est levée à 3 heures

Le Président

Surrogé

Le secrétaire

De la séance

Seance du 4th 1846

Président M. Prager

M. Guyot rapporteur donne lecture d'un lettre
de M. L. Minuti du Com^{te} qui adhère au texte préparé
par le Com^{te} mais à l'ent^{er} proposé par M. F. Martin
à l'art 1^{er} et accepté par le Com^{te} (Résolution du capital assues
à son sein)

M. L. Minuti devait assister M. le Président & la Com
de par où il pourrait se présenter devant le Com^{te}
pour présenter ses observations.

M. le Président lui écrit pour le prier de faire
ce que son Com^{te} voudra par cette audition

Le Président
M. Prager

Le Secrétaire
A. Machureau

Seance du mardi 8th 1846 -

Pce de M. Prager. ---

070 f. M. L. Minuti ^{du Com^{te}} d'act^{er} est entendu
M. L. Minuti - sur l'art 1^{er} - redut + moitié -
Préon dans art 1^{er} - lib^{er} - combinaison rare - applu^{er} l'ent^{er} - l'ent^{er}
Dimos^{er} dans l'art 1^{er} - prévu sur - fonde la preuve allégué - l'ent^{er} 1.
bancin complexe - A^u par l'état attrib^{er} - la constitution - sur étude reforme politique
M. L. Minuti répond qu'aucun bancin n'est à changer
M. L. Minuti surpa^{er} indirect^{er} ses rapports à la Com^{te}
Fait une observation sur l'art 1^{er} - Capital doit être placé par l'ent^{er}
par la lettre 1. l'ent^{er} de la Com^{te}

Le Président

Le Secrétaire
A. Machureau

Séance du 11 ~~Nov~~ ^{Nov} 1896Présidence de M^r Roger

M^r Guyot rapporteur dit que sur l'art 1^{er} du projet de loi, M^r Félix Martin a proposé un amendement sur lequel M^r le Ministre ~~a fait quelques réserves~~ dans le combatte et en celui qu'il a développé à plusieurs reprises dans ses séances précédentes. Finalement cet amendement ^{est} adopté par la Commission. -

M^r Guyot dit que son rapport est fait avec l'art 2 établi d'accord avec le projet du gouvernement. Il donne lecture de ce rapport.

Après diverses explications échangées, les deux rapports sont adoptés.

Le Président

M. Roger

Le Secrétaire

A. Machery

2. 6/10/1912